

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/353

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 500 euros à l'Association « Société lyonnaise d'histoire de la police » pour son projet de publication d'ouvrages consacrés à la mémoire de la police locale et régionale

Direction de la Police Municipale

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/353 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 500 EUROS A L'ASSOCIATION « SOCIETE LYONNAISE D'HISTOIRE DE LA POLICE » POUR SON PROJET DE PUBLICATION D'OUVRAGES CONSACRES A LA MEMOIRE DE LA POLICE LOCALE ET REGIONALE (DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Société lyonnaise d'histoire de la Police » régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, à but non lucratif, a pour objectif de contribuer à la recherche sur l'histoire de la police et plus particulièrement à Lyon et dans la région Rhône-Alpes, de conserver la mémoire et de sauvegarder de l'oubli ou de la destruction tous les éléments de nature à s'intégrer dans son historiographie, (documents, objets, matériels, uniformes, biens immobiliers, etc.) constituant son patrimoine, de propager le goût et l'étude de l'histoire de la Police au sein de l'institution, auprès des autorités, des élus et des citoyens ainsi que d'en faire l'application aux figurines, aux objets de collection et à tous les autres supports.

L'Association est intégrée au Réseau Memorha (mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale). Elle entretient des relations suivies notamment avec la Préfecture du Rhône, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amies/Amis de La Résistance, l'Association « Rescapés de Montluc », de nombreux services des Archives départementales et municipales, le Service historique de la police nationale et la section française de l'International police association.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale et le soixante-dixième anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme, sont dès cette année l'occasion d'accompagner des actions commémoratives d'initiatives publiques et privées. Celles-ci ont pour objectif de permettre à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec le souvenir de ses combattants. C'est également un temps d'introspection civique et de réflexion historique autour d'une mémoire unificatrice porteuse de valeurs.

C'est dans ce contexte que l'Association « Société lyonnaise d'histoire de la Police » prépare la publication de trois ouvrages, à savoir :

1) « *Policier sous Vichy, Obéir ou Pas. La Résistance policière en Rhône-Alpes, Auvergne, Jura et Saône-et-Loire (1940-1944)* » (titre provisoire)

Cet ouvrage de cinq-cents pages environ traitera notamment :

- de l'organisation de l'administration, de la police et des forces de maintien de l'ordre ;
- du système mis en place par Vichy et des lois antisémites ;

- du système établi par l’Occupant et de la politique nazie (lois, ordonnances, Sipo-SD, services militaires et policiers, Milice) ;
- de la Résistance policière : approche, spécificité selon les services, départements, analyse par mouvements, réseaux et maquis, individuels, Justes, déportés, engagés dans les Forces françaises libres ;
- du corps préfectoral et des agents de préfecture : liens et connexions avec la Résistance policière.

Il intégrera des cartographies et des illustrations et une chronologie des événements.

2) « *Policiers morts en 14-18* » (titre à confirmer)

Cet ouvrage d’une centaine de pages a pour objectif de raviver le souvenir des quarante-six policiers, inspecteurs de police ou gardiens de la paix de la police lyonnaise, morts pour la France en 14-18 et dont les noms sont gravés sur le monument aux morts de la police au cimetière de Loyasse (5^e arrondissement). Sa publication serait adossée à une exposition sur cette thématique.

A terme, il est prévu une seconde partie qui sera consacrée aux policiers ayant combattu durant la Grande-Guerre et aux Poilus devenus ensuite policiers.

3) « *Policiers figurant sur le monument aux morts de Loyasse* » (titre à confirmer)

Cent-quatre-vingt-cinq noms sont gravés sur le monument du cimetière de Loyasse et ce depuis 1890 : morts des deux guerres, morts de la Résistance ou en Déportation, victimes du Devoir. Au sein d’un ouvrage de deux-cent-cinquante pages environ, seront évoqués des policiers dont le nom a été omis sur ce monument. Deux monographies y seront intégrées : une sur le monument lui-même et une autre sur le Comité du souvenir de la police de l’agglomération lyonnaise, association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et regroupant des associations de policiers, ayant pour objet d’entretenir en permanence le monument aux morts de la police érigé à Loyasse et de commémorer leur souvenir.

Le budget prévisionnel pour ces trois publications est le suivant :

Charges en euros HT		Produits en euros HT	
Ouvrage 1	1 100,00	Subvention attendue Ville de Lyon	500,00
Ouvrage 2	400,00	Subvention attendue Conseil général	500,00
Ouvrage 3	500,00	Fonds propres de l’association	1 000,00
Total	2 000,00	Total	2 000,00

Cette initiative d'intérêt général participe à la sensibilisation de nos concitoyens aux actes d'engagement et de bravoure, individuels et collectifs, qui ont marqué notamment l'histoire locale. C'est la raison pour laquelle il est proposé de la soutenir par le versement d'une subvention de fonctionnement affectée de 500 euros au bénéfice de l'Association.

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 500 euros est allouée à l'Association « Société Lyonnaise d'Histoire de la Police » sise au 141 rue Baraban à Lyon 3^e, pour son projet de publication de trois ouvrages consacrés à la mémoire de la Police locale et régionale.

2. La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme SUPPORTPM, opération SIEGSECU, ligne de crédit 72274, nature comptable 6574, fonction 112, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN